

Extrait du Registre des délibérations

Conseil Municipal du 28/09/2023 à 18 h 00

Présents :

Monsieur Marcel BAUER, Madame Nadège HORNBECK, Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Madame Geneviève MULLER-STEIN, Madame Cathy OBERLIN-KUGLER, Monsieur Erick CAKPO, Madame Nadine MUNCH, Monsieur Eric CONRAD, Monsieur Stéphane ROMY, Madame Tania SCHEUER, Madame Marion SENGLER, Madame Orianne HUMMEL, Monsieur Laurent GEYLLER, Madame Jennifer JUND, Monsieur Denis BARTHEL, Madame Anne BALLAND-EGELE, Monsieur Guillaume VETTER-GENOUD, Monsieur Denis DIGEL, Madame Frédérique MEYER, Madame Sylvie BERINGER-KUNTZ, Monsieur Yvan GIESSLER, Madame Caroline REYS, Monsieur Bertrand GAUDIN, Madame Sylvia HUMBRECHT

Absents ayant donné procuration :

Monsieur Jacques MEYER donne procuration à Madame Nadège HORNBECK, Monsieur Claude SCHALLER donne procuration à Monsieur Laurent GEYLLER, Monsieur Robert ENGEL donne procuration à Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Madame Mathilde FISCHER donne procuration à Madame Geneviève MULLER-STEIN, Madame Birgül KARA donne procuration à Madame Anne BALLAND-EGELE, Madame Fadimé CALIK donne procuration à Madame Cathy OBERLIN-KUGLER, Monsieur Lionel MEYER donne procuration à Monsieur Marcel BAUER, Madame Emmanuelle PAGNIEZ donne procuration à Monsieur Denis DIGEL, Monsieur Jean-Pierre HAAS donne procuration à Madame Frédérique MEYER

Programme de coupes et travaux dans les forêts communales en 2024 – budget annexe "Forêts" (section de fonctionnement)

N° DCM_097_2023

Domaine : Délibération
Sous-domaine : Environnement et Cadre de Vie
Service instructeur : Environnement
Rapporteur : Monsieur Denis BARTHEL

I/ Point sur l'exercice 2023 en cours

Exploitation - Ventes de bois

Le marché du bois est resté favorable en ce début d'année, avec des prix en moyenne restés stables, sauf pour le bois-énergie (plaquettes pour chaufferies) et le bois-bûche pour lesquels on observe une véritable tension et des prix toujours orientés à la hausse.

En plaine, les recettes s'élèvent à la mi-août à 398 396 €, soit 124% du montant prévisionnel.

Le chêne de qualité est toujours très recherché, les qualités secondaires l'étant beaucoup moins.

Le marché du frêne s'est maintenu jusqu'au printemps, mais les prix marquent une baisse actuellement en raison des coûts de transport pour l'export (marché local par contrat satisfait et non demandeur). La qualité moyenne des frênes mis en vente est également à la baisse (toujours plus de bois secs en raison de la chalarose). La contractualisation, pour la première fois, des frênes de qualité D destinés au marché de l'emballage (palette) en remplacement du hêtre, est à noter.

Le prix du peuplier se maintient pour le marché de la palette, et un nouveau débouché (cercueils) a permis de mieux valoriser les gros diamètres de cette essence.

En montagne, les recettes s'élèvent à la mi-août à 35 755 €, soit 39% du montant prévisionnel.

S'agissant des résineux, le marché du douglas n'a pas encore retrouvé toute sa vivacité et les quantités contractualisées restent faibles. Pour le sapin/épicéa, la demande pour la charpente est en baisse et celle pour l'emballage soutenue.

La carence en main d'œuvre du SIVU des Communes Forestières de Sélestat et Environs (licenciement, arrêt maladie et accident de travail) :

- a contraint à confier à l'entreprise l'exploitation de la parcelle 106 en plaine pour garantir sa mise en œuvre en 2023,
- ajoutée au planning surchargé du prestataire de débardage, a rendu difficile la mise en œuvre des exploitations dans les délais souhaités en montagne.

Autres travaux

L'ensemble des travaux prévus au programme 2023 sont réalisés ou le seront d'ici la fin de l'année en forêt de plaine.

En forêt de montagne, la carence en main d'œuvre du SIVU forestier évoquée précédemment obligera vraisemblablement à reporter certains travaux non urgents (entretien des lignes de parcelles et des limites, enlèvement de clôtures...) sur l'exercice 2024.

Le changement climatique continue par ailleurs son œuvre.

En effet, du fait de la sécheresse et des températures élevées des mois de mai et juin, la mortalité des plants mis en place au courant de l'hiver 2022/2023 oscille en plaine entre 25% (PF 179) et 40 % (PF 173 sur le tiers sud et PF 172 sur l'ensemble de sa surface). Les plants (chênes, noyers et érables planes) avaient bien repris et fait de belles pousses pour finalement sécher en juin, suite au manque d'eau et à l'insolation (beaucoup de feuilles brûlées même sur les plants encore verts). Dans les plantations de plus d'un an, la mortalité reste en-deçà de 20%, pour l'instant. Sans surprise, les plantations avec abri latéral (interbandes) et surréserves se portent mieux.

Le constat est malheureusement le même en montagne où la mortalité des plants mis en place au courant de l'hiver 2022/2023 (PF20) approche les 30%.

Pour information

Le comptage annuel de la population de daims de l'Ill*Wald, organisé conjointement par la Ville de Sélestat et l'Office National des Forêts, s'est déroulé les 16 et 17 mars 2023. L'estimation chiffrée de la harde en découlant, établie en lien avec les résultats du comptage associatif du GERRIS, montre une légère augmentation de la population, tout en restant conforme à l'effectif visé pour se rapprocher de l'équilibre sylvo-cynégétique. Avec un total estimé à 250 individus (comprenant 25 palettes, 20 perches et 205 femelles, faons et animaux au sexe indéterminé), le prochain plan de chasse aura pour objectif de viser la stabilisation de l'effectif autour de 250-300 daims, avec une amélioration qualitative et quantitative des palettes.

II/ Programme prévisionnel de coupes et travaux pour l'exercice 2024

Le programme de coupes et travaux 2024 réalisé sur la base des préconisations techniques de l'ONF :

- s'appuie sur les révisions d'aménagement des forêts de plaine et montagne approuvées en 2016,

- intègre les opérations indispensables pour assurer une gestion courante et durable des peuplements forestiers,
- prend en compte les problématiques d'ordre sanitaire auxquelles les forêts sont confrontées (chalarose en plaine, dépérissements en montagne).

Exploitation des bois

En plaine, la recette brute attendue est de 442 510 € pour un volume de bois coupé de 13 287 m³, tous bois confondus. L'exploitation des frênes chalarosés poursuit sa baisse.

Tenant compte du statut de réserve naturelle de l'Ill*Wald et de l'impact potentiel des opérations d'exploitation et de débardage sur les espèces (oiseaux, batraciens...) durant leur période d'activité biologique,

- les interventions relatives à la récolte du bois énergie sont stoppées entre le 1er avril et le 31 juillet,
- la mise en œuvre des travaux d'exploitation et de débardage est limitée aux périodes allant du 1er janvier au 31 mars et du 1er novembre au 31 décembre.

Par ailleurs, deux opérations à portée environnementale devraient bénéficier du soutien financier du Fonds vert, dispositif mis en place par l'Etat, à hauteur de 80 % du coût des travaux correspondants :

- au vu de la sensibilité des sols de l'Illwald au tassement, une opération de débardage des bois avec des engins équipés de tracks (chenilles) va être expérimentée au niveau de la parcelle 119 ; les résultats obtenus seront comparés avec ceux des parcelles 116 et 117, débardées « classiquement » ;
- des travaux de traitement des lisières vont être réalisés au niveau des parcelles 8 et 198 afin de diversifier ces écosystèmes de transition entre milieux ouverts et boisés.

En montagne, la recette brute escomptée est de 117 810 € correspondant à un volume de bois coupé de 2 843 m³ (tous bois confondus), dont 1 552 m³ de produits « accidentels ». Le ralentissement des coupes « conventionnelles » de bois frais est lié au dépérissement important des sapins (les sapins sains étant conservés et les parcelles déjà sinistrées ne nécessitant plus d'être éclaircies).

Maintenance

Des travaux d'entretien du périmètre (limites de propriété) et du parcellaire (maillage nécessaire pour la mise en œuvre des travaux sylvicoles) sont programmés en plaine et en montagne.

Reconstitution des peuplements forestiers

La reconstitution des peuplements forestiers, d'autant plus incontournable que ces derniers subissent des rajeunissements prématurés (récoltes des bois anticipées du fait de la chalarose, des

dépérissements liés à des épisodes de sécheresse répétés, ou encore des chablis), se poursuit en 2024.

En plaine, ce sont 17,79 ha de peuplements qui vont être reconstitués (plantation de 21 900 plants de Chêne pédonculé, Chêne sessile, Noyer royal et Erable plane, en complément de la régénération naturelle présente, essentiellement composée d'érables champêtres et sycomores). Conformément à l'avis favorable émis par le comité consultatif de l'Ill*Wald en 2015, quelques bouquets de peupliers viendront enrichir des peuplements appauvris par la chararose (parcelles n°89 et 64), à hauteur de 600 boutures en tout, soit 3 % de la commande totale de plants. Enfin, des opérations de regarnis seront menées, notamment au niveau des parcelles reconstituées en 2022 (cf. I/).

Un linéaire boisé va par ailleurs être planté en limite de parcelle 198 (forêt Bornert Allmend), en bordure d'une prairie bénéficiant du régime forestier. Cette haie a pour double objectif de contribuer à la trame verte (corridor écologique) et de constituer un « écran », propice à la quiétude de la faune. Des essences arborescentes et arbustives variées et adaptées à ce type de peuplement seront utilisées : peuplier grisard, érable champêtre, charme, noisetier, merisier à grappes. Cette opération devrait bénéficier du Fonds vert, dispositif d'aide financière de l'Etat, à hauteur de 80 % du montant total des travaux.

En montagne, les opérations de reconstitution ne correspondent qu'à des travaux de regarnis en parcelles 51 (plantation 2021) et 20 (plantation 2022) suite aux dommages causés par la sécheresse sur ces jeunes plantations (cf. I/). Toutes les trouées importantes ont été replantées ou le seront d'ici la fin de l'année 2023. L'exploitation des « produits accidentels » n'a pas encore, pour l'instant, créé de trouées supplémentaires.

Des aides à la reconstitution des peuplements sinistrés en plaine seront à nouveau sollicitées au titre du plan de relance porté par l'Etat – renommé « France 2030 » (visant à aider les propriétaires forestiers, publics et privés, à renouveler leurs forêts pour garantir la résilience des écosystèmes forestiers dans le contexte du changement climatique, en orientant la sylviculture vers le développement du bois d'œuvre) pour un montant attendu de 38 190 €, ainsi que dans le cadre du mécénat privé « Reforest'Action » (pour un montant estimé à 14 640 €).

Amélioration sylvicole

Comme chaque année, une attention particulière sera portée aux travaux garants de l'avenir des boisements :

- dégagements (but : favoriser les semis ou plants de moins de 3m des essences recherchées aux dépens des espèces végétales concurrentes, favoriser et doser le mélange des essences),
- nettoyage de jeunes peuplements (équivalent d'un dégagement mais sur des peuplements plus âgés, au stade de fourré / gaulis ; opération intervenant entre les travaux de dégagement et ceux de dépressage/détourage),
- détourages (but : enlever tous les arbres en contact avec des arbres d'avenir et qui gênent le développement optimal de ces derniers),
- élagages (but : supprimer la formation de nœuds de manière à augmenter la qualité du bois),
- tailles de formation (but : défourcher et supprimer des branches latérales trop vigoureuses pour obtenir un fût droit et unique),
- entretien de cloisonnements sylvicoles (but : entretenir ces axes de circulation des engins d'exploitation/débardage, destinés à éviter le tassement des sols forestiers),
- entretien / ouverture de filets sylvicoles (but : permettre l'accès au sylviculteur pour travailler dans un fourré dense).

Protection contre les dégâts de gibier

Les travaux liés à la création et à l'entretien des protections contre les dégâts de gibier (enclos grillagés ou protections individuelles) seront effectués comme chaque année en plaine et en montagne, étant indispensables, en l'absence d'équilibre sylvo-cynégétique, pour assurer le bon développement des peuplements forestiers en reconstitution.

6,55 ha d'enclos de protection seront par ailleurs enlevés en forêt de plaine et 1,25 ha en montagne.

Travaux d'infrastructure

En plaine, des interventions usuelles d'entretien de la desserte forestière (entretien de chemins et lignes de parcelles, fauchage des accotements, élagages au lamier) seront mises en œuvre en tenant compte de l'enjeu de préservation du Sonneur à ventre jaune (notamment création d'ornières compensatoires).

En montagne, les travaux d'infrastructure se limitent à de l'entretien courant (entretien des renvois d'eau, fauchage des accotements) et au remplacement d'une buse.

Pour mémoire, des travaux d'infrastructure en plaine seront inscrits en section d'investissement du budget annexe forêts 2024 : le programme pluriannuel d'amélioration des franchissements de cours d'eau (favorable à la faune aquatique) engagé en 2021, se poursuit en 2024 avec la création de deux ponts supplémentaires en lieu et place de passages à gué historiques qui s'avèrent impactants écologiquement

(perturbation du lit mineur avec risque potentiel de destruction d'espèces animales).

Entretien du réseau hydrographique / travaux environnementaux

Des travaux d'enlèvement sélectif des embâcles (uniquement ceux faisant obstacle à l'écoulement des eaux, les autres étant sources de biodiversité – refuges pour les poissons... –) seront mis en œuvre en plaine sur le Tieffgraben, conformément à une demande émise par le comité consultatif de la réserve naturelle.

En montagne, des opérations d'élimination ou limitation d'une espèce exotique envahissante, le raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*), seront mises en œuvre.

Accueil du public en forêt

Répondant à la fonction sociale de la forêt, différentes interventions sont prévues en 2024 pour améliorer l'accueil du public (enlèvement de petits volumes de déchets, ouverture de fenêtres paysagères et « redécoration » de panneaux en montagne...) ou garantir la sécurité de ce dernier.

Sécurisation et matérialisation des lots de bois de chauffage

Des opérations liées à la constitution et à la matérialisation des lots de bois de chauffage (incluant l'abattage des arbres de diamètre supérieur à 20 cm en montagne ou 30 cm en plaine, ainsi que des frênes chararosés) seront réalisées comme chaque année.

Remarque : tenant compte du statut de réserve naturelle de l'III*Wald et de l'intérêt écologique du bois mort en forêt, le nombre de lots de bois de chauffage vendus en plaine aux particuliers sera limité (une partie des houppiers issus de l'exploitation du bois d'œuvre sera laissée sur place dans certaines parcelles).

Projet de budget de fonctionnement consolidé pour l'exercice 2024

	RECETTES (€)	DEPENSES (€)
Prévisions gestion sylvicoles	642 818	779 501
Forêt de plaine :	525 008	663 552
- travaux	525 008	486 154

- frais connexes	0	177 398
Forêt de montagne :	117 810	115 949
- travaux	117 810	86 982
- frais connexes	0	28 967
Autres prévisions	119 300	160 560
Forêt de plaine	69 970	89 160
Forêt de montagne	41 860	29 360
Maisons forestières	7 470	9 240
Autre	0	32 800
TOTAL GENERAL	762 118	940 061
SOLDE	- 177 943	
Utilisation partielle de l'excédent	177 943	

Remarques

Le solde négatif (avant mobilisation de l'excédent) s'explique du fait :

- d'une baisse des volumes exploités, donc des recettes d'exploitation,
- du maintien d'un niveau de dépenses important lié à la nécessité de reconstituer les peuplements sinistrés et d'assurer la gestion durable et continue de l'ensemble des peuplements.

Ce déficit est comblé par l'utilisation partielle de l'excédent de fonctionnement reporté sur l'exercice 2024 et s'élevant fin 2022 à 2 123 233 €.

Tenant compte de la nécessité de gérer durablement les forêts communales, il est proposé de statuer sur :

- le programme de travaux et de coupes proposé pour l'année 2024 dans les forêts communales de plaine et montagne,
- l'inscription des dépenses et recettes correspondantes au budget annexe « forêt » 2024 (section de fonctionnement).

LE CONSEIL MUNICIPAL

**après avis favorable
de la Commission Aménagement et Cadre de Vie
réunie le 19/09/2023**

VU

la délibération en date du 30 juillet 2020 donnant délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire, en application de l'article L2122-22 du CGCT.

- APPROUVE** le programme des travaux à entreprendre dans les forêts de plaine et de montagne en 2024 pour un montant respectif de 486 154 euros et 86 982 euros, et le plan de financement associé.
- APPROUVE** les montants pour l'exercice 2024 des honoraires, frais de garderie, frais de gestion de la main d'œuvre, équipements de sécurité et caisse accidents agricoles afférents, s'élevant à un total de 177 398 € en plaine et de 28 967 € en montagne.
- DÉCLARE** que les terrains sur lesquels auront lieu les travaux de repeuplement sont la propriété de la Ville de Sélestat et bénéficient du régime forestier.
- SOLLICITE** les aides de l'État au titre :
- du volet de renouvellement forestier du Plan de relance (renommé « France 2030 »),
 - du Fonds vert.
- SOLLICITE** le soutien financier du mécénat « Reforest'Action », dédié à la reconstitution des peuplements chararosés de l'Illwald.
- AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer toute pièce se rapportant aux dossiers de demande d'aides financières ou de demande de paiement, notamment au titre du plan de relance (renommé « France 2030 »), du fonds vert et du mécénat « Reforest'Action ».
- DÉSIGNE** l'ONF comme porteur de projet dans le cadre du plan de relance (renommé « France 2030 »), pour :
- réaliser le diagnostic des surfaces à reconstituer,
 - préparer, déposer et suivre le dossier de demande de subvention,
 - assister la commune pour la passation des marchés pour l'ensemble des travaux dans le respect des règles de la commande publique, en assurant le suivi et la réception des travaux réalisés par les entreprises retenues.
- AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer la convention de mandat autorisant l'ONF, dans le cadre du plan de relance (renommé « France 2030 »), à :
- constituer et déposer des dossiers de demande d'aide,
 - signer les engagements relatifs au projet,
 - constituer et déposer les demandes de

- paiement,
- représenter la Ville lors des contrôles.

P.J. :

- Budget annexe « forêts » 2024 (section de fonctionnement) détaillé
- Détail des EPC et programme de travaux 2024 en plaine et en montagne
- Plans de localisation des principaux travaux prévus dans les forêts communales en 2024

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Maire

Marcel BAUER

Le secrétaire de séance

Erick CAKPO

PREVISIONS GESTION SYLVICOLE

FORET DE PLAINE			
	RECETTES (€)	DEPENSES (€)	SOLDE (€)
TRAVAUX			
Travaux d'exploitation (coupes)	469 478	158 920	
Sous-total	469 478	158 920	310 558
Gestion sylvicole			
Plantation – reconstitution	55 530	123 061	
Amélioration sylvicole		79 704	
Maintenance - périmètre, parcellaire		8 832	
Travaux d'infrastructure		25 270	
Sécurisation et matérialisation des lots de bois de feu		8 644	
Sous-total	55 530	245 511	-189 981
Protections contre le gibier			
Pose de clôtures et protections individuelles		51 095	
Entretien des clôtures		20 060	
Dépose de clôtures		7 208	
Sous-total	0	78 363	-78 363
Travaux environnementaux			
Enlèvement d'embâcles		2 000	
Sous-total	0	2 000	-2 000
Accueil du public			
Entretien signalétique, ramassage de déchets ...		1 360	
Sous-total	0	1 360	-1 360
Total TRAVAUX	525 008	486 154	38 854
FRAIS CONNEXES			
Honoraires ONF			
Sur les travaux d'exploitation		14 657	
Sur les autres travaux		49 516	
Frais gestion main d'oeuvre, CAA, équipements			
Sur les travaux d'exploitation		8 366	
Sur les autres travaux		9 859	
Frais de garderie		95 000	
Total FRAIS CONNEXES	0	177 398	-177 398
TOTAL FORET DE PLAINE	525 008	663 552	-138 544
FORET DE MONTAGNE			
	RECETTES (€)	DEPENSES (€)	SOLDE (€)
TRAVAUX			
Travaux d'exploitation (coupes)	117 810	62 400	
Sous-total	117 810	62 400	55 410
Gestion sylvicole			
Plantation – reconstitution		2 030	
Amélioration sylvicole		9 018	
Maintenance - périmètre, parcellaire		680	
Travaux d'infrastructure		3 806	
Sécurisation et matérialisation des lots de bois de feu		2 200	
Sous-total	0	17 734	-17 734
Protections contre le gibier			
Pose de clôtures		0	
Entretien des clôtures		2 040	
Dépose de clôtures		1 292	
Sous-total	0	3 332	-3 332
Travaux environnementaux			
Lutte contre les espèces exotiques envahissantes		408	
Sous-total	0	408	-408
Accueil du public			
Travaux paysagers, ramassage de déchets ...		408	
Entretien signalétique, sécurisation		2 700	
Sous-total	0	3 108	-3 108
Total TRAVAUX	117 810	86 982	30 828
FRAIS CONNEXES			
Honoraires			
Sur les travaux d'exploitation		4 903	
Sur les autres travaux		3 210	
Gestion main d'oeuvre, CAA, équipements			
Sur les travaux d'exploitation		4 212	
Sur les autres travaux		1 642	
Frais de garderie		15 000	
Total FRAIS CONNEXES	0	28 967	-28 967
TOTAL FORET DE MONTAGNE	117 810	115 949	1 861
TOTAL PREVISIONS GESTION SYLVICOLE	642 818	779 501	-136 683

AUTRES PREVISIONS

FORET DE PLAINE			
INITULES	RECETTES (€)	DEPENSES (€)	SOLDE (€)
Annonces et insertions (6231)		1 050	
Maintenance logiciel chasse (6156)		150	
Concours divers (cotisations) (6281)		760	
Taxes foncières (63512)		41 000	
Conting., SIVU Forestier, fonctionnement (655481)		36 000	
Autres contrib.obligatoires(6558)		5 800	
Escomptes accordés (665)		200	
Autres charges financières (6688)		4 000	
Titres annulés (sur exercice antérieur) (673)		200	
Location droit de chasse (703501)	59 130		
Location droit de pêche (703502)	90		
Redevances diverses (703888)	200		
Recouvrements de frais divers (708788)	8 550		
Produits exceptionnels divers (7788)	2 000		
TOTAL FORET DE PLAINE	69 970	89 160	-19 190

FORET DE MONTAGNE			
INITULES	RECETTES (€)	DEPENSES (€)	SOLDE (€)
Annonces et insertions (6231)		1 050	
Maintenance logiciel chasse (6156)		150	
Concours divers (cotisations) (6281)		360	
Taxes foncières (63512)		14 200	
Conting., SIVU Forestier, fonctionnement (655481)		9 000	
Autres contributions obligatoires (6558) (CVO, aide des communes au financement de l'ONF)		2 600	
Escomptes accordés (665)		200	
Autres charges financières (6688)		1 600	
Titres annulés (sur exercice antérieur) (673)		200	
Location droit de chasse (703501)	40 050		
Redevances diverses (703888)	280		
Recouvrements de frais divers (708788)	1 530		
TOTAL FORET DE MONTAGNE	41 860	29 360	12 500

MAISONS FORESTIERES			
INITULES	RECETTES (€)	DEPENSES (€)	SOLDE (€)
Fourniture de petit équipement (606322)		200	
Eau et assainissement (60611)		100	
Entretien terrains MF (615211)		1000	
Entretien des bâtiments (615228)		1 100	
Entretien matériel : vérification extincteurs (615582)		50	
Frais d'actes et de contentieux (6227)		5 000	
Autres services extérieurs (6288)		1 100	
Services ext. obligatoires (628805)		100	
Redevances enlèvement ordures ménagères (628809)		590	
Recouvrement de charges locatives (708781)	570		
Location de batiments (752003)	4 200		
Recouvrement de frais divers (708788)	2 700		
TOTAL MAISONS FORESTIERES	7 470	9 240	-1 770

AUTRES DEPENSES ET RECETTES			
INITULES	RECETTES (€)	DEPENSES (€)	SOLDE (€)
Salaires Ville, remboursements emprunts... (62871)		28 000	
Assurances (6161)		800	
Amortissements (681102)		4 000	
TOTAL AUTRES DEPENSES ET RECETTES	0	32 800	-32 800

TOTAL AUTRES PREVISIONS	119 300	160 560	-41 260
--------------------------------	----------------	----------------	----------------

RECAPITULATIF TOTAL PREVISIONS

RECAPITULATIF			
INITULES	RECETTES PREVUES EN €	DEPENSES PREVUES EN €	SOLDE EN €
TOTAL PREVISIONS GESTION SYLVICOLE	642 818	779 501	-136 683
TOTAL AUTRES PREVISIONS	119 300	160 560	-41 260
TOTAL GENERAL	762 118	940 061	-177 943
UTILISATION PARTIELLE DE L'EXCEDENT 2022	177 943	0	177 943



PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION - ETAT DE PREVISION DES COUPES

FORET COMMUNALE - SELESTAT PLAINE - Année 2024

COUPES A FACONNER (PREVISIONS)														
PARCELLES	BOIS D'OEUVRE		BOIS D'INDUSTRIE BOIS DE FEU				VOLUME NON FACONNE		VOLUM E TOTAL	RECETTE BRUTE HT (€)	DEPENSES D'EXPLOITATION PREVUES (hors honoraires) en € HT			RECETTE NETTE PREVISIONNELLE hors honoraires HT (€)
	Feuillus	Résineux	Bois d'Industrie Feuillus	Bois d'Industrie Résineux	Chauffage	Abattage et façonnage					Débardage			
						En régie	A l'entreprise							
	m3	m3	m3	m3	m3	(stères)	m3	(stères)	m3	(A)	(B)	(C)	(E)	
102.i	9		11				71	101	92	2 930	460		210	2 260
105.i	72		39				126	180	237	8 440	2 440		1 110	4 890
107.i	87		120				201	287	407	15 290	4 550		2 070	8 670
111.i	83		57				139	199	280	14 260	3 090		1 410	9 760
115.i	190		97				341	487	628	24 390	6 310		3 440	14 640
116.i	274		117				324	462	715	31 030	8 620		3 920	18 490
117.i	191		84				232	331	507	21 790	6 060		2 760	12 970
118.i	72		31				44	63	147	6 160	2 270		1 030	2 860
119.i	649		302				583	833	1 533	69 550		17 110	13 310	39 130
39.i	192		83				272	388	547	22 420	6 050		3 300	13 070
40.i	63		28				101	145	192	7 440	2 010		1 100	4 330
41.i	62		35				124	178	221	9 650	2 130		1 160	6 360
42.i	2		5				51	73	58	1 150	160		90	900
43.i	20		8				31	45	60	2 790	630		350	1 810
44.i	18		7				29	41	53	2 800	550		300	1 950
45.i	30		12				43	61	84	3 520	920		510	2 090
46.i	46		38				151	216	235	7 620	1 850		1 010	4 760
47.i	40		20				67	96	127	5 100	1 320		720	3 060
48.i	87		42				128	183	257	11 390	2 840		1 550	7 000
Produits Accidentels	600					100				700	60 000	21 400	8 400	30 200
198.i			200							200	4 000	5 000	5 200	-6 200
8.i			200							200	4 000	5 000	5 200	-6 200
Sous-Total	2786		1536		100	143	3 058	4369	7479	335 720	83 660	17 110	58 150	176 800

COUPES EN VENTE SUR PIED (PREVISIONS)						
PARCELLES	VOLUME TIGES		VOLUME HOUPPIER ET TAILLIS		VOLUME TOTAL	RECETTE NETTE PREVISIONNELLE HT
	Feuillus	Résineux	Feuillus	Résineux		
	m3	m3	m3	m3	m3	
108.i	740		317		1057	20070
109.i	804		345		1149	21020
110.i	721		309		1030	19570
112.i	584		250		834	15850
113.i	528		226		755	13280
114.i	627		270		897	15760
49.i	39		46		85	1240
Total	4043		1764		5808	106790

VENTILATION DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES BOIS FACONNES (€)

Dépenses HT d'abattage et de façonnage en régie communale :		Dépenses HT de débardage et de câblage	
Salaires + charges ouvriers :	58 503		58 150
Charges patronales (43 %) :	25 157	Honoraires	14 657
Total :	83 660	Assistance à la gestion de la main d'oeuvre HT	4 183
Dépenses HT d'abattage et de façonnage à l'entreprise :	17 110	Autres dépenses HT (€)	4 183
Total dépenses HT d'abattage et de façonnage :	100 770		
Frais totaux d'exploitation (HT)		BILAN NET PREVISIONNEL HT (€)	
	181 943		260 567
TVA sur les frais d'exploitation :	12 131		

Observations :

Les coupes en parcelles 198 et 8 sont des coupes de lisières proposées dans le cadre du Fonds Vert,

J'ai l'honneur de vous transmettre l'état de prévision des coupes de votre forêt, proposé par J.M. CLUSSMANN

Le Conseil Municipal accepte la répartition des coupes entre bois façonnés et bois sur pied. En application de l'article 4 du règlement organisant les relations entre l'ONF et les collectivités pour préparer la commercialisation de leurs bois dans le cadre de ventes de gré à gré, il donne son accord pour la vente de gré à gré et dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement des produits proposés en annexe. En application des articles L.214.6 et suivants du code forestier, il donne également son accord pour que ces bois soient vendus dans le cadre d'une vente groupée. Conformément à cet article, l'ONF reversera à la commune la part des produits nets encaissés qui lui revient, à proportion de la quantité mise en vente, déduction faite des frais de recouvrement, dont le montant est fixé à 1% des sommes recouvrées. Le Conseil Municipal donne mandat au Maire pour donner son accord sur le projet final de contrat qui sera présenté par l'ONF. La commune s'engage à assurer la bonne exécution du contrat dès lors que cet accord aura été donné.

Les bois façonnés en bloc pourront également, au cas par cas, faire l'objet d'un regroupement pour une vente groupée selon les mêmes modalités que ci-dessus.

A SCHERWILLER

le 4 juillet 2023

A

le

Le Responsable de l' Unité Territoriale

Le Maire,

Jean-Marie LAULER

PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION
REPARTITION BOIS FACONNES EN CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT

PRODUITS	PARCELLES CONCERNEES	VOLUMES PROPOSES DANS LE CADRE DES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT (m3)	OBSERVATIONS
Bois d'œuvre Sapin Pectiné/Epicéa		0	
Bois d'œuvre Pin Sylvestre		0	
Bois d'oeuvre DOUGLAS		0	
Bois d'oeuvre CHENE	Diverses	300	
Bois d'œuvre PEUPLIER	Diverses	1300	
Bois d'œuvre FRENE	Diverses	1000	
Bois d'industrie feuillus	Diverses	800	
Bois d'industrie Résineux		0	
Bois énergie	Diverses	3000	

La commune donne délégation à l'ONF pour accepter les conditions financières des contrats dans lesquels ses bois seront placés, dans le respect des mandats de négociation donnés par le comité national des ventes de bois communales.

Les lots de bois façonnés en bloc pourront également faire l'objet d'un regroupement pour une vente groupée.

L'ensemble des volumes vendus en contrat ou en bloc regroupés le sont dans le cadre du dispositif de ventes groupées, prévoyant le reversement des sommes perçues par l'ONF après déduction des frais, fixés à 1 % des sommes recouvrées .

Date :
signature

Actions et localisations	PROPOSE PAR L'ONF					RETENU PAR LA VILLE		
	Qtité	Heures bûcherons prévues	Salaires bûcherons SIVU	Montants entreprise	Montant total	Salaires bûcherons SIVU	Montants entreprise	Montant total
TRAVAUX DE MAINTENANCE / PERIMETRE - PARCELLAIRE								
Entretien du périmètre Localisation : PF49 (sécurisation étang ENEDIS) PF167pp (évacuation houppiers)	300 ML	48, H	1 632 €	1 760 €	3 392 €	1 632 €	1 760 €	3 392 €
Entretien du parcellaire Localisation : Illwald	50000 ML	160, H	5 440 €	0 €	5 440 €	5 440 €	0 €	5 440 €
Sous-total maintenance/parcellaire		208, H	7 072 €	1 760 €	8 832 €	7 072 €	1 760 €	8 832 €
TRAVAUX DE PLANTATION / RECONSTITUTION								
Fourniture de plants de Chêne pédonculé pour regarnis Localisation : PF188 (600), PF122 (850), PF126 (950)	2400 PL	0, H	0 €	3 120 €	3 120 €	0 €	3 120 €	3 120 €
Regarnis : mise en place des plants pour regarnis Localisation : PF188 (600), PF122 (850), PF126 (950)	2400 PL	0, H	0 €	3 120 €	3 120 €	0 €	3 120 €	3 120 €
Suite PLAN RELANCE 2022 / Fourniture de plants de Chêne pédonculé pour regarnis (plantation 2022) Localisation : P179 (850), P173 (1100), P172 (1150), P127 (500), P128 (1000)	4600 PL	0, H	0 €	5 980 €	5 980 €	0 €	5 980 €	5 980 €
Suite PLAN RELANCE 2022 : mise en place des plants pour regarnis (plantation 2022) Localisation : P179 (850), P173 (1100), P172 (1150), P127 (500), P128 (1000)	4600 PL	0, H	0 €	5 980 €	5 980 €	0 €	5 980 €	5 980 €
Travaux préalables à la régénération (peupliers) : broyage de lignes de végétation de 3-4m espacées de 18m Localisation : PF89 (4300ml), PF64 (2100ml)	16 H	0, H	0 €	4 160 €	4 160 €	0 €	4 160 €	4 160 €
Travaux préalables à la régénération (peupliers) : création de potets Localisation : PF89 (400), PF64 (200)	600	0, H	0 €	600 €	600 €	0 €	600 €	600 €

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le 3 600 €



ID : 067-216704627-20230929-DCM_097_2023-DE

Fourniture de plants de peupliers Localisation : PF89 (400), PF64 (200)	600 PL	0, H	0 €	3 600 €	3 600 €	0		
Régénération par plantation : mise en place des plants (peupliers) Localisation : PF89 (400ml), PF64 (200)	600 PL	54, H	1 836 €	620 €	2 456 €	1 836 €	620 €	2 456 €
Travaux préalables à la régénération : broyage de la végétation en bandes de 18m espacées de 36m Localisation : PF73 (6ha48), PF74 (5ha90)	12,38 HA	0, H	0 €	11 800 €	11 800 €	0 €	11 800 €	11 800 €
Travaux préalables à la régénération : création de potets (18300) Localisation : PF73 (9550), PF74 (8750)	18 300 U	0, H	0 €	14 640 €	14 640 €	0 €	14 640 €	14 640 €
Fourniture de plants de Chêne pédonculé Localisation : PF73 (7550), PF74 (7000)	14 550 PL	0, H	0 €	18 915 €	18 915 €	0 €	18 915 €	18 915 €
Fourniture de plants de Noyer royal Localisation : PF73 (1200), PF74 (1000)	2 200 PL	0, H	0 €	5 500 €	5 500 €	0 €	5 500 €	5 500 €
Fourniture de plants d'Erable plane Localisation : PF73 (800), PF74 (750)	1 550 PL	0, H	0 €	1 860 €	1 860 €	0 €	1 860 €	1 860 €
Régénération par plantation : mise en place des plants Localisation : PF73 (9550), PF74 (8750)	18 300 PL	0, H	0 €	21 960 €	21 960 €	0 €	21 960 €	21 960 €
PLAN RELANCE / Travaux préalables à la régénération : broyage de la végétation en bandes de 18m espacées de 36m Localisation : P158 (2ha60), P90 (2ha81)	5,41 HA	0, H	0 €	5 200 €	5 200 €	0 €	5 200 €	5 200 €
PLAN RELANCE / Travaux préalables à la régénération : création de potets Localisation : P158 (1600), P90 (2000)	3 600 U	0, H	0 €	2 880 €	2 880 €	0 €	2 880 €	2 880 €
PLAN RELANCE / Fourniture de plants de Chêne pédonculé Localisation : P90 (1600)	1 600 PL	0, H	0 €	2 080 €	2 080 €	0 €	2 080 €	2 080 €
PLAN RELANCE / Fourniture de plants de Chêne sessile Localisation : P158 (1280)	1280 PL	0, H	0 €	1 950 €	1 950 €	0 €	1 950 €	1 950 €
PLAN RELANCE / Fourniture de plants de Noyer royal Localisation : P158 (160), P90 (300)	460 PL	0, H	0 €	1 150 €	1 150 €	0 €	1 150 €	1 150 €

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

320 €



320 €

ID : 067-216704627-20230929-DCM_097_2023-DE

PLAN RELANCE / Fourniture de plants d'Erable plane Localisation : P158 (160), P90 (100)	260 PL	0, H	0 €	320 €	320 €	0 €		
PLAN RELANCE / Régénération par plantation : mise en place des plants Localisation : P158 (1600), P90 (2000)	3 600 PL	0, H	0 €	4 320 €	4 320 €	0 €	4 320 €	4 320 €
FONDS VERT / Travaux préalables à la régénération : création de potets Localisation : PF198	300 U	0, H	0 €	240 €	240 €	0 €	240 €	240 €
FONDS VERT / Fourniture de plants de Peuplier grisard ou Tremble Localisation : PF198	100 PL	0, H	0 €	400 €	400 €	0 €	400 €	400 €
FONDS VERT / Fourniture de plants d'Erable champêtre Localisation : PF198	50 PL	0, H	0 €	115 €	115 €	0 €	115 €	115 €
FONDS VERT / Fourniture de plants de Charme Localisation : PF198	50 PL	0, H	0 €	115 €	115 €	0 €	115 €	115 €
FONDS VERT / Fourniture de plants de Noisetier Localisation : PF198	50 PL	0, H	0 €	125 €	125 €	0 €	125 €	125 €
FONDS VERT / Fourniture de plants de Merisier à grappes Localisation : PF198	50 PL	0, H	0 €	115 €	115 €	0 €	115 €	115 €
FONDS VERT / Régénération par plantation : mise en place des plants Localisation : PF198	300 PL	0, H	0 €	360 €	360 €	0 €	360 €	360 €
Sous-total plantation/reconstitution		54, H	1 836 €	121 225 €	123 061 €	1 836 €	121 225 €	123 061 €
AMELIORATION SYLVICOLE								
REMOBIO / Dégagement de plantation ou semis artificiel Localisation : P26 (6ha95), P27 (4ha17), P28 (2ha31), P30 (2ha66), P83 (2ha74) (plantations 2021)	18,83 HA	0, H	0 €	8 700 €	8 700 €	0 €	8 700 €	8 700 €

Dégagement de plantation ou semis artificiel Localisation : P80 (2ha29), P81 (2ha83), P177 (4ha01), P178 (1ha27), P182 (0ha87), P183 (1ha50) (plantations 2020), P9 (2ha05), P11 (1ha97), P16 (1ha40), P188 (3ha62), P189 (1ha92), P148 (1ha94), P180-1 (4ha13), P174-1 (1ha18), P164-3 (0ha74), P165-3 (5ha), P160-1 (1ha48), P83-1 (1ha26), P84-2 (2ha), P85-2 (1ha88), P39 (0ha79), P40 (1ha18), P42 (2ha), P43 (2ha25), P44 (3ha05), P86 (0ha45), P161-1 (0ha76), P162 (1ha29), P35-est (0ha76), P36-est (1ha24), P36-ouest (0ha31), P37-est (1ha47), P37-milieu (1ha13), P37-ouest (0ha43), P84 (1ha24), P81 (0ha68), P141-3 (0ha60), P140-2 (0ha20)	63,17 HA	1 486, H	50 524 €	0 €	50 524 €	50 524 €	0 €	50 524 €
Dégagement de plantation ou semis artificiel Localisation : P51 (1ha95), P52 (2ha13), P53 (2ha83), P62 (1ha49), P65 (2ha71), P68 (1ha77), P143 (2ha96), P172 (2ha37), P179 (3ha04), P173 (3ha23), P126 (2ha22), P 127 (1ha54), P128 (3ha34), P 122 (2ha12), P14 (1ha72)	35,42 HA	0, H	0 €	16 400 €	16 400 €	0 €	16 400 €	16 400 €
Elagage Peupliers PVII (190), P193 (80), P34 (50), P35 (50), P36 (60), P43 (40), P45 (70), P46 (100), (20)	660 U	120, H	4 080 €	0 €	4 080 €	4 080 €	0 €	4 080 €
Sous-total amélioration sylvicole		1 606, H	54 604 €	25 100 €	79 704 €	54 604 €	25 100 €	79 704 €
TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES DEGATS DE GIBIER								
Protection contre le gibier : pose de protections individuelles (peupliers) Localisation : P89(400), P64(200)	600 U	140, H	4 760 €	0 €	4 760 €	4 760 €	0 €	4 760 €
Fourniture de grillage (1200ml) et crampillons (5kg) pour protections individuelles (peupliers) Localisation : P89(800ml), P64(400ml)	1 200 ML	0, H	0 €	3 650 €	3 650 €	0 €	3 650 €	3 650 €
Fourniture de piquets en châtaigner (600) pour protections individuelles Localisation : P89(400), P64(200)	600 U	0, H	0 €	3 360 €	3 360 €	0 €	3 360 €	3 360 €
Mise en place de clôtures grillagées pour régénération : modèle cerf, pose manuelle Localisation : P73 (1450ml), P74 (1000ml)	2 450 ML	0, H	0 €	7 840 €	7 840 €	0 €	7 840 €	7 840 €

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le



ID : 067-216704627-20230929-DCM_097_2023-DE

Fourniture de grillage (2450ml), crampillons (15kg) et pointes (5kg) pour pose de clôtures grillagées Localisation : P73 (1450ml), P74 (1000ml)	2 450 ML	0, H	0 €	7 460 €	7 460 €	0		
Fourniture de 820 piquets en châtaigner pour pose de clôtures grillagées Localisation : P73 (500), P74 (320)	820 U	0, H	0 €	4 600 €	4 600 €	0 €	4 600 €	4 600 €
PLAN RELANCE / Mise en place de clôtures grillagées pour régénération : modèle cerf, pose manuelle Localisation : P158 (1000ml), P90 (1150ml)	2 150 ML	0, H	0 €	6 880 €	6 880 €	0 €	6 880 €	6 880 €
PLAN RELANCE / Fourniture de grillage (2150ml), crampillons (20kg) et pointes (5kg) pour pose de clôtures grillagées Localisation : P158 (1000ml), P90 (1150ml)	2 150 ML	0, H	0 €	6 600 €	6 600 €	0 €	6 600 €	6 600 €
PLAN RELANCE / Fourniture de 720 piquets en châtaigner pour pose de clôtures grillagées Localisation : P158 (320), P90 (400)	720 U	0, H	0 €	4 040 €	4 040 €	0 €	4 040 €	4 040 €
FONDS VERT Protection contre le gibier : pose de protections individuelles mailles fines diamètre 20 Localisation : P198	300 U	0, H	0 €	1 140 €	1 140 €	0 €	1 140 €	1 140 €
FONDS VERT Fourniture de protections individuelles mailles fines diamètre 20 Localisation : P198	300 U	0, H	0 €	540 €	540 €	0 €	540 €	540 €
FONDS VERT Fourniture d'échalas pour protections individuelles mailles fines diamètre 20 Localisation: P198	300 U	0, H	0 €	225 €	225 €	0 €	225 €	225 €
Entretien des clôtures grillagées (120ha) dont 8 heures broyeur Localisation : Illwald	64 500 ML	400, H	13 600 €	2 080 €	15 680 €	13 600 €	2 080 €	15 680 €
Fourniture de grillage (500ml), crampillons (10kg) et pointes (5kg) pour entretien des clôtures grillagées Localisation : Illwald	500 ML	0, H	0 €	1 580 €	1 580 €	0 €	1 580 €	1 580 €

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

2 800 €

S²LO

2 800 €

ID : 067-216704627-20230929-DCM_097_2023-DE

Fourniture de piquets (500) en châtaigner pour entretien des clôtures grillagées Localisation : Illwald	500 U	0, H	0 €	2 800 €	2 800 €	0 €		
Dépose clôtures P22 (1ha), P53-1 (0ha30), P65-1 (0ha20), P87 (0ha20), P89 (0ha40), P78 (0ha30), P146 (0ha15), P176-1 (1ha50), P181-6 (0ha70), P164-3 (0ha40), P178 (0ha60), P184 (0ha80)	6ha55	212, H	7 208 €	0 €	7 208 €	7 208 €	0 €	7 208 €
Sous-total protection contre le gibier		752, H	25 568 €	52 795 €	78 363 €	25 568 €	52 795 €	78 363 €
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE								
Travaux d'entretien des pistes et chemins forestiers, mise en oeuvre Localisation : entrée chemin Chapelle Chêne (1000ml) et ligne P65-66-69 (300ml)	1,3 KM	0, H	0 €	4 970 €	4 970 €	0 €	4 970 €	4 970 €
Travaux d'entretien des pistes et chemins forestiers, fourniture de granulats (200T 0/14 et 600T galets 22,4/80) Localisation : entrée chemin Chapelle (1000ml) et ligne P65-66-69 (300ml)	1,3 KM	0, H	0 €	13 500 €	13 500 €	0 €	13 500 €	13 500 €
Réseau de desserte - entretien des accotements et talus : fauchage Localisation : chemins carrossables Illwald	26 KM	0, H	0 €	3 200 €	3 200 €	0 €	3 200 €	3 200 €
Réseau de desserte : élagage au lamier avec broyage de branches Localisation : circuit Chapelle et connexes	8,9 KM	0, H	0 €	3 600 €	3 600 €	0 €	3 600 €	3 600 €
Sous-total travaux d'infrastructure		0, H	0 €	25 270 €	25 270 €	0 €	25 270 €	25 270 €
TRAVAUX ENVIRONNEMENTAUX								
Enlèvement embâcles TIEFGRABEN	2700 ML	0, H	0 €	2 000 €	2 000 €	0 €	2 000 €	2 000 €
Sous-total travaux d'accueil du public		0, H	0 €	2 000 €	2 000 €	0 €	2 000 €	2 000 €
TRAVAUX D'ACCUEIL DU PUBLIC								
Entretien et propreté de sentiers, pistes, aires, mobiliers, signalétique,... Localisation : Illwald	1 U	40, H	1 360 €	0 €	1 360 €	1 360 €	0 €	1 360 €
Sous-total travaux d'accueil du public		40, H	1 360 €	0 €	1 360 €	1 360 €	0 €	1 360 €

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le



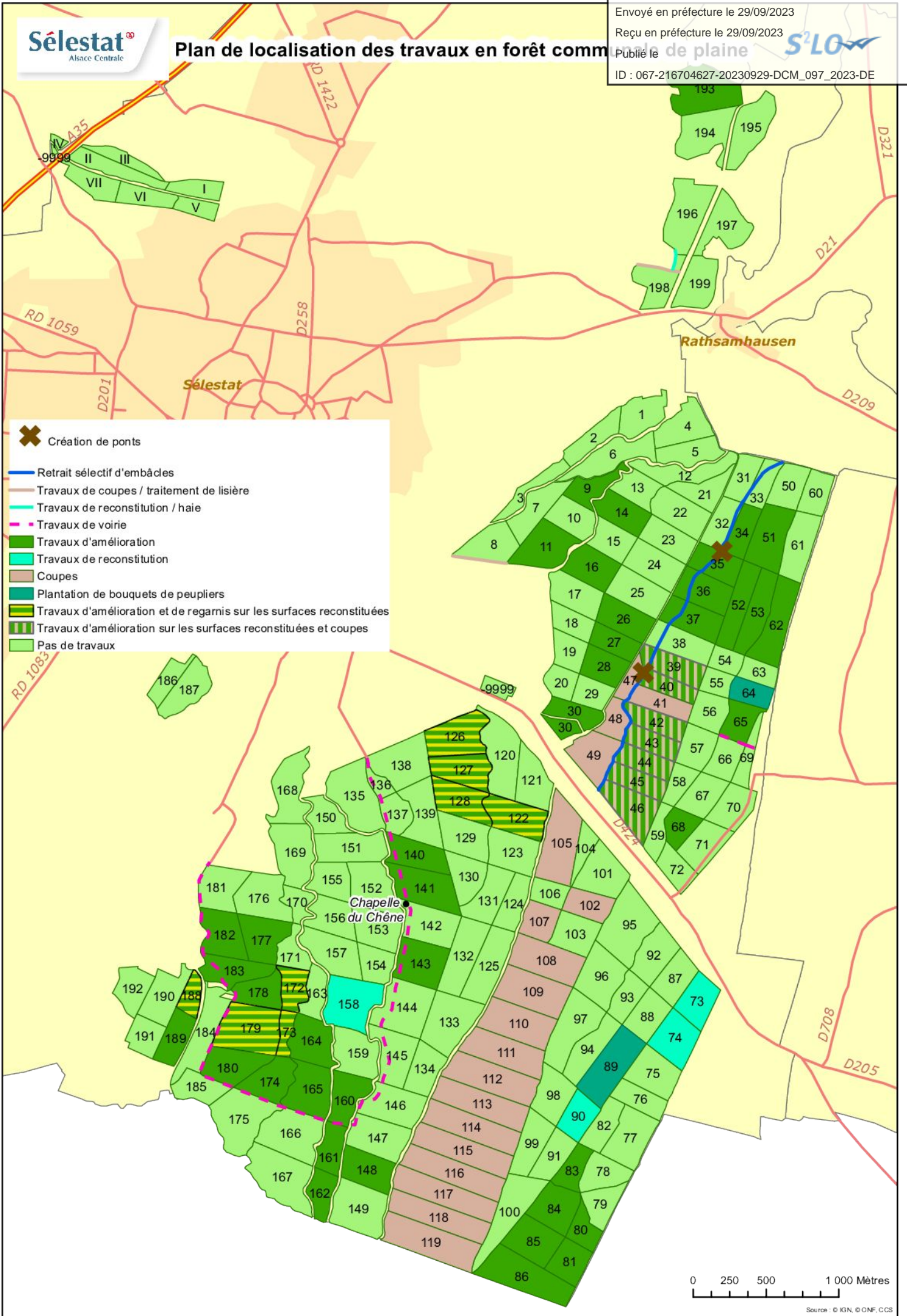
ID : 067-216704627-20230929-DCM_097_2023-DE







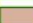





SECURISATION ET MATERIALIZATION DES LOTS DE BOIS DE CHAUFFAGE								
Sécurisation des lots de bois de chauffage - Abattage d'arbres d'un diamètre supérieur ou égal à 30 cm Localisation : P39 à 48, 102, 105, 107, 111, 116, 117, 115	60 HA	32, H	1 344 €	0 €	1 344 €	1 344 €	0 €	1 344 €
Matérialisation des lots de bois de chauffage à l'hectare (M-O) Localisation : P39 à 48, 102, 105, 107, 111, 116, 117, 115	100 HA	200, H	6 800 €	0 €	6 800 €	6 800 €	0 €	6 800 €
Matérialisation des lots de bois de chauffage à l'hectare (108 bombes de peinture blanche) Localisation : P39 à 48, 102, 105, 107, 111, 116, 117, 115	108 U	0, H	0 €	500 €	500 €	0 €	500 €	500 €
Sous-total travaux lots bois de chauffage		232, H	8 144 €	500 €	8 644 €	8 144 €	500 €	8 644 €
TOTAL GENERAL		2 892, H	98 584 €	228 650 €	327 234 €	98 584 €	228 650 €	327 234 €

Honoraires d'assistance technique à donneur d'ordre - estimatif (13% du montant total des travaux hors "plan de relance", ponts inscrits en investissement inclus + 14% du montant des travaux "plan de relance")	49 516 €	49 516 €
Honoraires de gestion de la main d'oeuvre + équip.de protection + cotisations accidents agricoles (10 % de la masse salariale)	9 859 €	9 859 €
Montant total estimatif HT	386 609 €	386 609 €

Pour mémoire, travaux inscrits en section d'investissement du budget annexe forêt 2024 :

Actions et localisations	PROPOSE PAR L'ONF					RETENU PAR LA VILLE		
	Qtité	Heures bûcherons prévues	Salaires bûcherons SIVU	Montants entreprise	Montant total	Salaires bûcherons SIVU	Montants entreprise	Montant total
Création de franchissements / ponts : P32-34- 35 et P39-40-47	2 U	0, H	0 €	50 000 €	50 000 €	0 €	50 000 €	50 000 €



-  Création de ponts
-  Retrait sélectif d'embâcles
-  Travaux de coupes / traitement de lisière
-  Travaux de reconstitution / haie
-  Travaux de voirie
-  Travaux d'amélioration
-  Travaux de reconstitution
-  Coupes
-  Plantation de bouquets de peupliers
-  Travaux d'amélioration et de regarnis sur les surfaces reconstituées
-  Travaux d'amélioration sur les surfaces reconstituées et coupes
-  Pas de travaux



Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 067-216704627-20230929-DCM_097_2023-DE

Votre interlocuteur : J.M. LAULER

Tel : 06 24 24 65 59



Agence de SCHIRMECK
Unité Territoriale : SELESTAT
Triage(s) de Bois l'Abbesse



PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION - ETAT DE PREVISION DES COUPES

FORET COMMUNALE - SELESTAT MONTAGNE - Année 2024

COUPES A FACONNER (PREVISIONS)														
PARCELLES	BOIS D'OEUVRE		BOIS D'INDUSTRIE BOIS DE FEU				VOLUME NON FACONNE		VOLUM E TOTAL	RECETTE BRUTE HT (€)	DEPENSES D'EXPLOITATION PREVUES (hors honoraires) en € HT			RECETTE NETTE PREVISIONNELLE hors honoraires HT (€)
	Feuillus	Résineux	Bois d'Industrie Feuillus	Bois d'Industrie Résineux	Chauffage	Abattage et façonnage					Débardage			
						En régie	A l'entreprise							
	m3	m3	m3	m3	m3	(stères)	m3	(stères)	m3	(A)	(B)	(C)	(E)	A-(B+C+E)
25.a	42	13	62				42	60	159	7 540	2 930		1 530	3 080
33.a-37.a	8	36	46				30	43	120	6 000	2 260		1 180	2 560
Produits Accidentels	400	800	100		52	74	200	286	1 552	91 000	36 920		17 580	36 500
Sous-Total	450	849	208		52	74	272	389	1831	104 540	42 110		20 290	42 140

COUPES EN VENTE SUR PIED (PREVISIONS)						
PARCELLES	VOLUME TIGES		VOLUME HOUPPIER ET TAILLIS		VOLUME TOTAL	RECETTE NETTE PREVISIONNELLE HT
	Feuillus	Résineux	Feuillus	Résineux		
	m3	m3	m3	m3	m3	
48.a-48.v-49.a	117	755	40	100	1012	13270
Total	117	755	40	100	1012	13270

VENTILATION DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES BOIS FACONNES (€)					
Dépenses HT d'abattage et de façonnage en régie communale :			Dépenses HT de débardage et de câblage	20 290	
Salaires + charges ouvriers :	29 448		Honoraires	4 903	
Charges patronales (43 %) :	12 662		Assistance à la gestion de la main d'oeuvre HT	2 106	
Total :	42 110		Autres dépenses HT (€)	2 106	
Dépenses HT d'abattage et de façonnage à l'entreprise :					
Total dépenses HT d'abattage et de façonnage :		42 110			
Frais totaux d'exploitation (HT)		71 514	BILAN NET PREVISIONNEL HT (€)		46 296
TVA sur les frais d'exploitation :		3 852			

Observations :

J'ai l'honneur de vous transmettre l'état de prévision des coupes de votre forêt, proposé par poste vacant

Le Conseil Municipal accepte la répartition des coupes entre bois façonnés et bois sur pied.

En application de l'article 4 du règlement organisant les relations entre l'ONF et les collectivités pour préparer la commercialisation de leurs bois dans le cadre de ventes de gré à gré, il donne son accord pour la vente de gré à gré et dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement des produits proposés en annexe. En application des articles L.214.6 et suivants du code forestier, il donne également son accord pour que ces bois soient vendus dans le cadre d'une vente groupée. Conformément à cet article, l'ONF reversera à la commune la part des produits nets encaissés qui lui revient, à proportion de la quantité mise en vente, déduction faite des frais de recouvrement, dont le montant est fixé à 1% des sommes recouvrées. Le Conseil Municipal donne mandat au Maire pour donner son accord sur le projet final de contrat qui sera présenté par l'ONF. La commune s'engage à assurer la bonne exécution du contrat dès lors que cet accord aura été donné.

Les bois façonnés en bloc pourront également, au cas par cas, faire l'objet d'un regroupement pour une vente groupée selon les mêmes modalités que ci-dessus.

A SCHERWILLER

le 26 juin 2023

A

le

Le Responsable de l'Unité Territoriale

Le Maire,

Jean-Marie LAULER

PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION

REPARTITION BOIS FACONNES EN CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT

PRODUITS	PARCELLES CONCERNEES	VOLUMES PROPOSES DANS LE CADRE DES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT (m3)	OBSERVATIONS
Bois d'œuvre Sapin Pectiné/Epicéa	DIVERSES	800	
Bois d'œuvre Pin Sylvestre	DIVERSES	20	
Bois d'œuvre DOUGLAS	DIVERSES	30	
Bois d'œuvre CHENE	DIVERSES	20	
Bois d'œuvre HETRE	DIVERSES	450	
Bois d'œuvre FRENE		0	
Bois d'industrie feuillus	DIVERSES	200	
Bois d'industrie Résineux		0	

La commune donne délégation à l'ONF pour accepter les conditions financières des contrats dans lesquels ses bois seront placés, dans le respect des mandats de négociation donnés par le comité national des ventes de bois communales.
 Les lots de bois façonnés en bloc pourront également faire l'objet d'un regroupement pour une vente groupée.
 L'ensemble des volumes vendus en contrat ou en bloc regroupés le sont dans le cadre du dispositif de ventes groupées, prévoyant le reversement des sommes perçues par l'ONF après déduction des frais, fixés à 1 % des sommes recouvrées .

Date :
 signature

Actions et localisations	PROPOSE PAR L'ONF					RETENU PAR LA VILLE		
	Qtité	Heures bûcherons prévues	Salaires bûcherons SIVU	Montants entreprise	Montant total	Salaires bûcherons SIVU	Montants entreprise	Montant total
TRAVAUX DE MAINTENANCE / PERIMETRE - PARCELLAIRE								
Entretien du parcellaire Localisation : 17, 18, 44, 47, 56	5000 ML	20, H	680 €	0 €	680 €	680 €	0 €	680 €
Sous-total maintenance/parcellaire		20, H	680 €	0 €	680 €	680 €	0 €	680 €
TRAVAUX DE PLANTATION / RECONSTITUTION								
Suite PLAN RELANCE 2022 / Fourniture de plants de chêne sessile pour regarnis (plantation 2022) Localisation : 20.r	420 PL	0, H	0 €	470 €	470 €	0 €	470 €	470 €
Suite PLAN RELANCE 2022 / Fourniture de plants de châtaigniers pour regarnis (plantation 2022) Localisation : 20.r	210 PL	0, H	0 €	250 €	250 €	0 €	250 €	250 €
Suite PLAN RELANCE 2022 / Mise en place des plants pour regarnis (plantation 2022) Localisation : 20.r	630	20, H	680 €	0 €	680 €	680 €	0 €	680 €
Fourniture de plants de Cèdre de l'Atlas pour regarnis (plantation 2021) Localisation : 51.a	230 PL	0, H	0 €	460 €	460 €	0 €	460 €	460 €
Régénération par plantation : mise en place des plants pour regarnis (plantation 2021) Localisation : 51.a	230 PL	5, H	170 €	0 €	170 €	170 €	0 €	170 €
Sous-total plantation/reconstitution		25, H	850 €	1 180 €	2 030 €	850 €	1 180 €	2 030 €
AMELIORATION SYLVICOLE								
Dégagement de plantation ou semis artificiel Localisation : 3.a, 10.q, 11.r, 20,r, 42.a, 51.a, 55.qp, 56.qp	6,84 HA	177, H	6 018 €	0 €	6 018 €	6 018 €	0 €	6 018 €
Maintenance manuelle de filets sylvicoles dans une régénération de moins de 3m Localisation : 38.j	0,5 KM	0, H	0 €	200 €	200 €	0 €	200 €	200 €

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

900 €



900 €

ID : 067-216704627-20230929-DCM_097_2023-DE

Ouverture manuelle de filets sylvicoles dans une régénération de moins de 3m Localisation : 3.j, 17.r, 20.r	2,6 KM	0, H	0 €	900 €	900 €	0 €		
Nettoiemment de jeune peuplement Localisation : 3.j, 17.r, 20.r, 38.j	3,1 HA	0, H	0 €	1 600 €	1 600 €	0 €	1 600 €	1 600 €
Taille de formation des feuillus Localisation : 20.r	1 HA	0, H	0 €	300 €	300 €	0 €	300 €	300 €
Sous-total amélioration sylvicole		177, H	6 018 €	3 000 €	9 018 €	6 018 €	3 000 €	9 018 €
TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES DEGATS DE GIBIER								
Entretien des clôtures grillagées, mise en œuvre Localisation : parcelles diverses	1000 ML	60, H	2 040 €	0 €	2 040 €	2 040 €	0 €	2 040 €
Enlèvement de clôture grillagées Localisation : 21.j , 23.j	1000 ML	24, H	816 €	0 €	816 €	816 €	0 €	816 €
Regroupement en vue évacuation et recyclage grillage usagé dans filière adéquate	1 U	14, H	476 €	0 €	476 €	476 €	0 €	476 €
Sous-total protection contre le gibier		98, H	3 332 €	0 €	3 332 €	3 332 €	0 €	3 332 €
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE								
Entretien des renvois d'eau Localisation : Réseau	18 KM	24, H	816 €	0 €	816 €	816 €	0 €	816 €
Remplacement d'un passage busé Localisation : RF Gros-Chêne	1 U	0, H	0 €	1 400 €	1 400 €	0 €	1 400 €	1 400 €
Réseau de desserte - entretien des accotements et talus : fauchage Localisation : Réseau	26 KM	0, H	0 €	1 590 €	1 590 €	0 €	1 590 €	1 590 €
Sous-total travaux d'infrastructure		24, H	816 €	2 990 €	3 806 €	816 €	2 990 €	3 806 €
TRAVAUX ENVIRONNEMENTAUX								
Elimination ou limitation d'espèces exotiques envahissantes Localisation : 42.a, 46a	1 U	12, H	408 €	0 €	408 €	408 €	0 €	408 €
Sous-total travaux environnementaux		12, H	408 €	0 €	408 €	408 €	0 €	408 €
TRAVAUX D'ACCUEIL DU PUBLIC								
Entretien et propreté de sentiers, pistes, aires, mobiliers, signalétique... Localisation : Massif	1 U	8, H	272 €	0 €	272 €	272 €	0 €	272 €

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le



ID : 067-216704627-20230929-DCM_1097_2023-DE

Redécoration de panneaux en vinyle adhésif découpé selon fichier fourni (dépose et pose assurée par les services municipaux) Localisation : Massif	1 U	0, H	0 €	1 000 €	1 000 €	0		
Travaux - Sécurité du public et protection des milieux Localisation : parcelles diverses	1 U	50, H	1 700 €	0 €	1 700 €	1 700 €	0 €	1 700 €
Travaux paysagers d'entretien divers Localisation : 53.q	1 U	4, H	136 €	0 €	136 €	136 €	0 €	136 €
Sous-total travaux d'accueil du public		62, H	2 108 €	1 000 €	3 108 €	2 108 €	1 000 €	3 108 €
SECURISATION ET MATERIALIZATION DES LOTS DE BOIS DE FEU								
Sécurisation des lots de bois de chauffage - Abattage d'arbres d'un diamètre supérieur ou égal à 20 cm Localisation : EPC 2024	1 FO	20, H	840 €	0 €	840 €	840 €	0 €	840 €
Matérialisation des lots de bois de chauffage à l'hectare (M-O) Localisation : EPC 2024	320 M3A	40, H	1 360 €	0 €	1 360 €	1 360 €	0 €	1 360 €
Sous-total travaux bois de feu		60, H	2 200 €	0 €	2 200 €	2 200 €	0 €	2 200 €
TOTAL		478, H	16 412 €	8 170 €	24 582 €	16 412 €	8 170 €	24 582 €

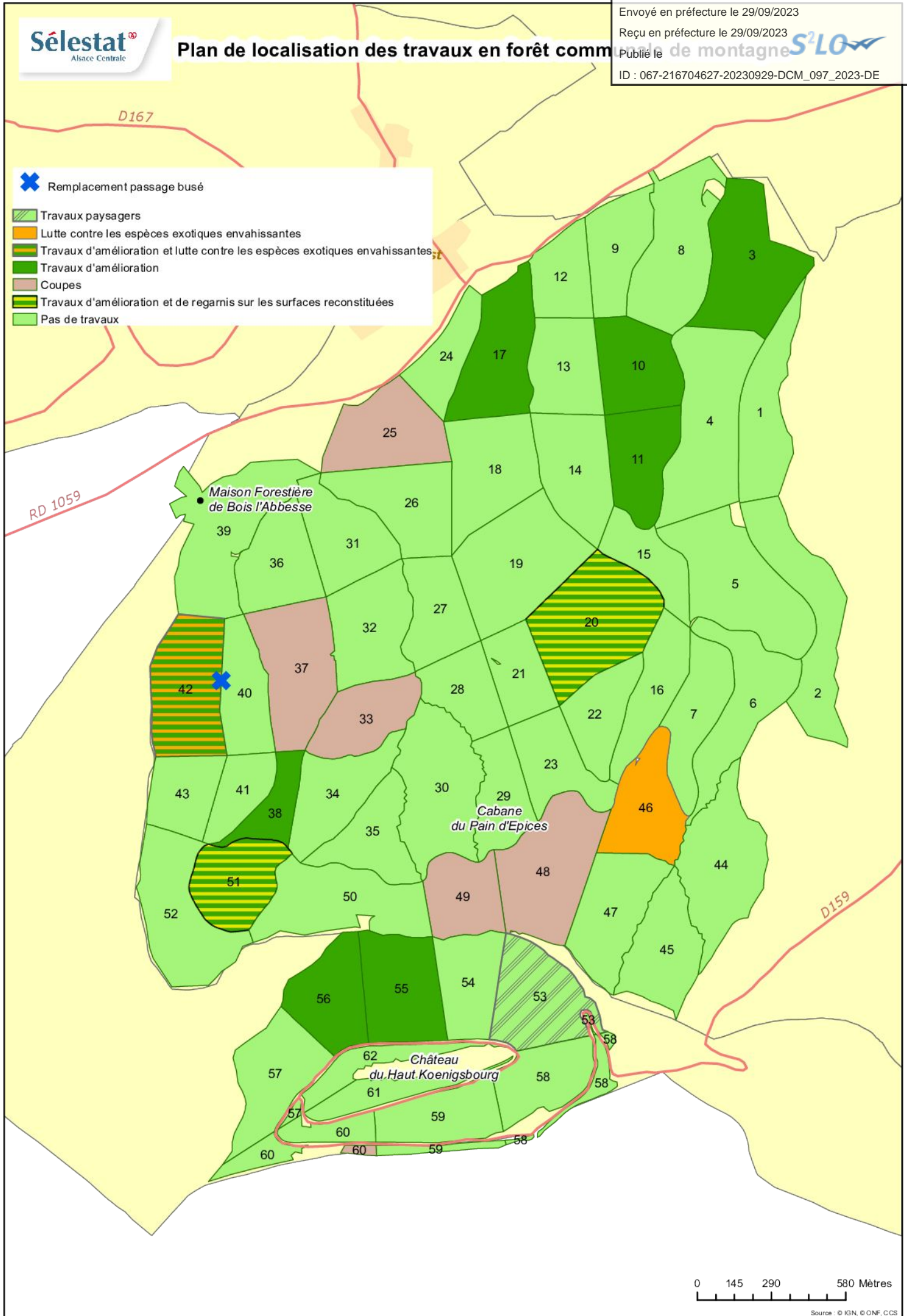
Honoraires d'assistance technique à donneur d'ordre - estimatif (13% du montant total des travaux hors "plan de relance" + 14% du montant des travaux "plan de relance")	3 210 €	3 210 €
---	----------------	----------------

Honoraires de gestion de la main d'oeuvre + équip.de protection + cotisations accidents agricoles (10% de la masse salariale)	1 642 €	1 642 €
--	----------------	----------------

Montant total estimatif HT	29 434 €	29 434 €
-----------------------------------	-----------------	-----------------

✕ Remplacement passage busé

- Travaux paysagers
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes
- Travaux d'amélioration et lutte contre les espèces exotiques envahissantes
- Travaux d'amélioration
- Coupes
- Travaux d'amélioration et de regarnis sur les surfaces reconstituées
- Pas de travaux



0 145 290 580 Mètres